

Métropole multimodale : La Métropole Rouen Normandie, capitale des mobilités de demain

Une rentrée de septembre 2023 sous le thème des mobilités douces, et particulièrement du vélo pour la Métropole Rouen Normandie ! La collectivité a en effet lancé son service de vélos en libre-service Lovélo en juillet. Celui-ci s'étend dès la mi-septembre aux communes de Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly pour en faire profiter un maximum d'habitants et de visiteurs qui pourront emprunter les nouvelles pistes cyclables, et notamment celles du boulevard de l'Europe à Rouen. Cette rentrée scolaire est également l'occasion de mettre en place de nombreuses améliorations du réseau de transports, notamment une nouvelle continuité de service toute la journée pour les traversées de la navette fluviale électrique Calypso ou encore la mise en service du prolongement de la ligne T4 le 4 septembre dernier.

Cette rentrée permet également de dresser un bilan d'étape sur nos engagements en matière de protection de la santé et de l'environnement, à travers nos investissements pour un parc de transports en commun plus propres et moins polluants. La collectivité progresse dans l'achat de véhicules à faibles émissions qui représenteront, en 2025, 50 % de la totalité des bus du réseau dont 100% du réseau TEOR.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : *« Nous continuons le travail que nous menons sans relâche depuis le début du mandat : proposer à chaque habitant la solution de mobilité qui lui convient le mieux, sans aucune concession sur le pouvoir d'achat, la santé ou le climat. Covoiturage, vélo, bus, métro... Quelle que soit leur situation personnelle, tous les usagers doivent pouvoir bénéficier de transports efficaces et abordables. Et cela répond non seulement à l'enjeu de la crise climatique... mais aussi à la crise tout court ! »*

Un réseau en constante évolution	3
La recomposition 2022 a fait ses preuves	3
Navette fluviale : les liaisons d'une rive à l'autre, désormais en continu !	3
Une nouvelle ligne Gaillon - Louviers - Elbeuf	4
De nouvelles modifications du réseau en septembre 2023	5
Prolongement de la ligne T4	5
Un projet de ligne T5	5
Modification de l'itinéraire de la ligne 33	6
Ligne F9 : adaptation de parcours	7
Des modifications mineures	7
Nouveaux tarifs du réseau Astuce en septembre 2023	9
Grille tarifaire du réseau Astuce à partir de septembre 2023	10
La Métropole poursuit ses opérations coup de pouce sur les transports	11
Mise au rebut du véhicule	11
La gratuité le samedi	11
La gratuité en cas de pic de pollution	11
La 'gratuité' des transports les soirs de match au stade Diochon	11
Navette fluviale et navette bus gratuites les soirs de match à l'Île Lacroix	11
Les tarifs Handistuce, simplifiés et revus à la baisse	12
Du matériel roulant toujours moins polluant	12
Bus électriques	12
Bus à hydrogène	12
Des infrastructures adaptées	13
Les services Filo'R et Flexo pour une mobilité uniforme sur le territoire	13
Des parkings relais plus attractifs	14
Vélo : vers 5% de part modale à l'échelle de la Métropole	15
LOVÉLO Location longue durée : un succès au long cours	15
La gamme de vélos s'étoffe	16
Une aide pour l'achat de votre vélo	17
Louer un Lovélo, c'est facile !	17
Une tarification adaptée	18
LOVÉLO Stationnement : le déploiement se poursuit	18
Déjà un large panel de parkings sécurisés !	18
En octobre... un parking à vélos automatisé !	19
Stationnement à la demande : un parc vélos près de chez vous, c'est possible !	19
Lovélo stationnement vélos : modalités et tarifs	19
L'application Lovélo : simplicité et accessibilité !	20
LOVÉLO libre-service : bientôt de nouvelles communes !	20
Un service plus grand pour la rentrée !	21
De nouvelles infrastructures au service des usagers	21
Réseau Express Vélo	21
Réseau Interconnecté Vélo	22
Covoiturage : la Métropole championne de France	23
Klaxit : 39000 covoitureurs actifs en juillet 2023, contre 11000 l'an dernier	23
Covit'ici	24
Ligne Rouen → Val-de-Reuil	24
Ligne Barentin → Rouen	24
Zone à Faibles Emissions - Mobilité : la Métropole accompagne ses habitants	25
Déjà 4,7 millions d'euros d'aides versées par la Métropole	25
Une évolution des conditions d'accès	26
MOBI recharge Rouen Normandie : le réseau de recharge gagne du terrain	26

Un réseau en constante évolution

La recomposition 2022 a fait ses preuves

De nouvelles lignes, des modifications d'itinéraires, de meilleures correspondances, des zones d'emploi et de loisirs mieux desservies : la Métropole Rouen Normandie a déployé en septembre 2022 un plan massif de renforcement du réseau de transports en commun. Un investissement supplémentaire de 10 millions d'euros par an, pour 10% d'offre de transports supplémentaires !

Entre la fin de l'année 2021 et la fin de l'année 2022, le réseau enregistrait +10% de fréquentation globale :

- +9% de fréquentation sur le métro,
- +3% de fréquentation sur les T1, T2, T3,
- +40% de fréquentation sur le T4,
- +17% de fréquentation sur les Fast historiques (F1 à F5, F7),
- +50% de fréquentation sur les nouvelles lignes Fast de rocade (F6, F8),
- +27% de fréquentation sur le F9 (Rouen-Elbeuf).

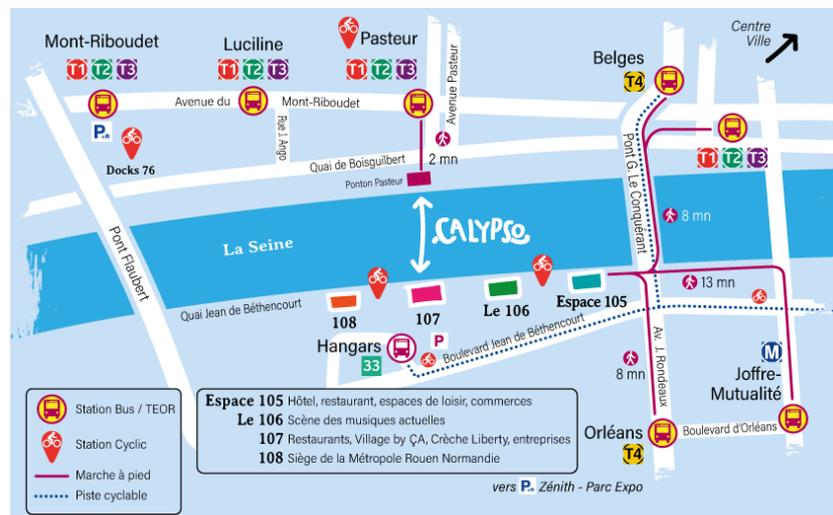
Les ventes d'abonnements annuels sont, quant à elles, en progression de +6% par rapport à 2021, et +4% par rapport à 2019.

Le succès de la recomposition du réseau Astuce est notamment constaté sur les territoires desservis par de nouvelles lignes :

- Rouen : +10%
- Vallée du Cailly, Canteleu : +12%
- Plateau Nord : +8%
- Darnétal, plateau Est : +1%
- Rive gauche 1^{ère} couronne : +10%
- Rive gauche 2^{ème} couronne : +18%
- Elbeuf et secteur TAE (hors F9) : +20%

Navette fluviale : les liaisons d'une rive à l'autre, désormais en continu !

Face au succès rencontré par la navette fluviale, aux attentes des voyageurs et à l'évolution notamment du quartier 105 en rive gauche de Rouen, la Métropole Rouen Normandie a fait le choix d'assurer une liaison continue entre les deux rives de la Seine. La navette fluviale sera donc empruntable en 7 jours sur 7 entre 7h45 et 18h45. Cette offre renforcée viendra affirmer la place de la navette fluviale dans le réseau Astuce, située à moins de deux minutes à pied de l'arrêt TEOR Pasteur. Elle accompagne également la disparition du parking du 108 en juin 2023 et anticipe la tarification du stationnement sur cette zone, prévue pour la fin d'année 2023.



Une nouvelle ligne Gaillon – Louviers – Elbeuf

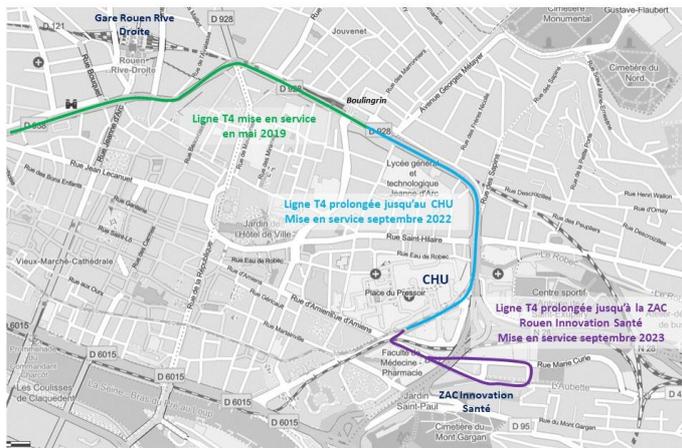
L'Agglo Seine Eure et la Métropole Rouen Normandie ont mis en place depuis le 2 mai dernier une ligne nouvelle de transports en commun reliant Gaillon, Louviers, Pont-de-l'Arche, Criquebeuf, Martot, Elbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Circulant du lundi au samedi de 6h20 à 19h00, cette ligne représente un coût d'exploitation global de 1 009 402€ dont 111 000€ sont financés par la Métropole quant au parcours la traversant. Cette ligne répond à plusieurs objectifs :

- Assurer une desserte des zones d'activité économique et des entreprises importantes pour l'agglomération Seine-Eure et la Métropole Rouen Normandie : le centre d'essais de Renault (800 salariés), les entreprises situées sur la zone des Ecoparcs, la zone industrielle de l'Oison (E.Leclerc). Elle crée un nouveau lien irriguant largement dans le tissu économique de nos territoires ;
- Offrir des solutions de transports aux élèves résidant sur les communes de Martot – Criquebeuf – Pont-de-l'Arche pour relier les lycées et autres établissements scolaires présents à Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Elbeuf ;
- Constituer des nouvelles liaisons en bus entre les réseaux de la Métropole Rouen Normandie et de l'Agglomération Seine-Eure et donc permettre aux usagers, par le jeu des correspondances, de disposer d'alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle ;
- Permettre les correspondances avec la gare de Saint-Aubin-lès-Elbeuf et offrir de nouvelles liaisons ferroviaires pour les habitants de l'Agglomération Seine-Eure notamment vers Caen et Rouen ;
- Améliorer l'accès et la qualité de la desserte des différents sites de l'hôpital intercommunal.

De nouvelles modifications du réseau en septembre 2023

Prolongement de la ligne T4

Mise en service le 25 mai 2019, la ligne TEOR T4 a été prolongée sur la zone Aubette Martainville à la rentrée de septembre 2023 et est entrée en service au 4 septembre dernier. Après la réalisation du prolongement entre le CHU et le Boulingrin finalisé en septembre 2022, la seconde phase des travaux avait débuté en février.

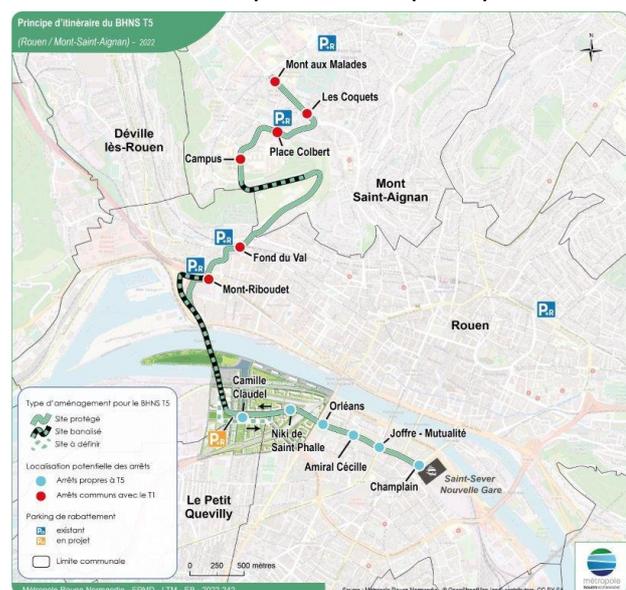


Ce prolongement de la ligne permet de desservir la ZAC Rouen Innovation Santé avec la mise en place de 2 nouvelles stations au droit de la Faculté de Médecine et du Medical Training Center. Les travaux ont également intégré un aménagement cyclable route de Lyons.

Un projet de ligne T5

Dès le démarrage des études pour définir les aménagements de la future ligne T5, en octobre 2021, la Métropole Rouen Normandie a proposé un dialogue citoyen sur le projet. La concertation a permis un échange constructif entre les usagers, les habitants, les maîtres d'œuvre et les élus. Des adaptations du projet ont été validées par les élus pour prendre en compte certaines demandes dont notamment l'agrandissement du parc d'Iberville, sur le boulevard d'Orléans.

Depuis le mois d'avril, les concessionnaires (ENEDIS/GRDF/ORANGE) ont commencé leurs travaux de remise en état et d'extension des réseaux sur le Cours Clemenceau, le boulevard d'Orléans et la rue Ostermeyer. Ceux-ci vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. En juillet dernier, ils ont été rejoints par le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) qui réalise ponctuellement et par anticipation des travaux de création d'un réseau de chaleur sur les carrefours rue



Saint Sever/Cours Clemenceau et P de Blosseville/boulevard d'Orléans (y compris pour le futur raccordement des écoles A Sylvestre et les Fabulettes). Le réseau complet du RCU sera réalisé en 2026/2027.

Les premiers marchés de travaux d'aménagement de la ligne T5 viennent d'être attribués. Ils débuteront en novembre prochain sur le Cours Clemenceau et début 2024 sur le boulevard d'Orléans ainsi que les RD982 et 6015, autour du Palais des sports et du Pôle d'Echange Multimodal (PEM). En parallèle des aménagements T5, la Métropole va réaliser d'importants travaux de renouvellement de ses réseaux d'eau et d'assainissement.

Sur le secteur du quartier Rouen Flaubert, les études qui comprennent aussi la création d'un pont au-dessus des voies SNCF ainsi que la plateforme et les quais T5 permettront de réaliser les travaux correspondants à partir de 2024.

La fin des travaux de la ligne T5 est programmée pour le 30 novembre 2025.

Modification de l'itinéraire de la ligne 33

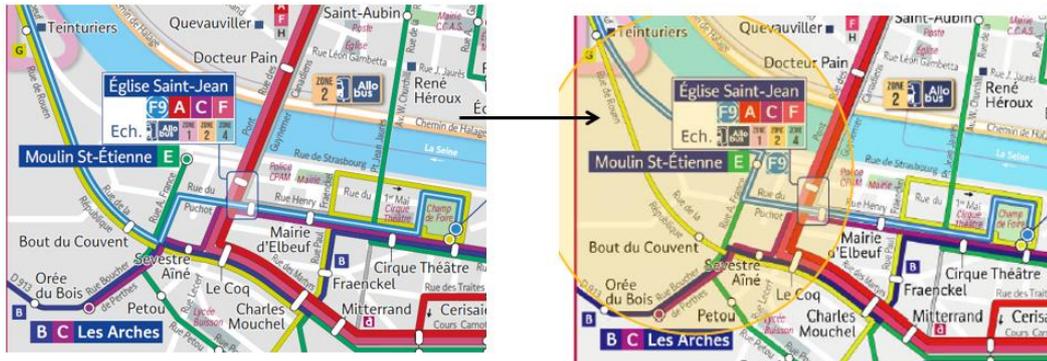
Afin de favoriser les correspondances et les liaisons transversales, tout en accompagnant la déviation des poids lourds sur le sud 3 dans le cadre de l'aménagement des accès sud du Pont Flaubert, la ligne 33 subit plusieurs modifications à la rentrée :

- Déviation par le quai Cavelier de la Salle (déviation imposée par les travaux T5) avec une desserte à Joffre permettant le maintien de la correspondance métro,
- Création d'arrêts Boulevard du midi,
- Prolongement des terminus intermédiaires actuellement au Théâtre des Arts vers Truffaut ou Hôtel de Ville de Sotteville.



Ligne F9 : adaptation de parcours

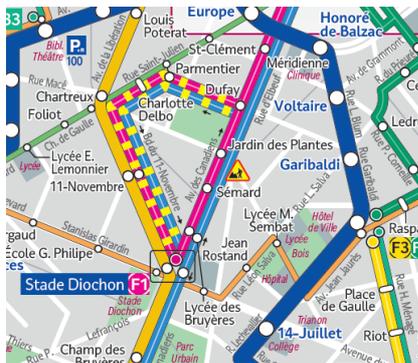
En vue d'un gain de régularité sur la ligne, la ligne F9 empruntera désormais les quais. L'arrêt Bout du Couvent est reporté à Moulin Saint Etienne.



Des modifications mineures

D'autres modifications interviennent à la rentrée permettant une adaptation à des conditions particulières (travaux), mais également des gains d'efficacité, un plus grand confort des usagers et une desserte plus uniforme.

F1 et F9 avenue des Canadiens



Dans le cadre d'une requalification de voirie et de l'aménagement d'une piste cyclable, des perturbations sont à prévoir tout au long de l'année jusqu'à la fin des travaux. Une déviation large par la rue Saint Julien est mise en place.

Vallée du Cailly

Dans le cadre d'une requalification de la voie, des perturbations sont également à prévoir avec des adaptations de parcours.



Ligne F3 – Amplitude horaire le dimanche

Jusqu'ici, le dernier départ sur cette ligne était prévu à 20h36. Face aux besoins des habitants et des agents du CH du Rouvray, une course supplémentaire a été créée à 21h45 en correspondance avec le métro.

530 – Utilisation de la voie TEOR

Le dispositif mis en place pendant l'Armada consistant à l'utilisation de la voie TEOR entre MIN et Mont Riboudet pour la ligne 530 s'est avéré concluant, permettant un gain de temps et de régularité à cette ligne. Ainsi, la ligne 530 pourra désormais utiliser la voie TEOR en site propre.

Ajustement des lignes scolaires Transdev Rouen et Seine Austreberthe

Des charges importantes ont été constatées sur certaines lignes, qui se voient ainsi doublées (302 Lycée Grieu, 313 Collège Branly, 333 Collège Abaquesne, 335 Collège Malot). Dans le cas du Lycée Galilée, le potentiel de fréquentation selon les effectifs de l'établissement a engendré la création d'une course sur la ligne 331 Lycée Galilée.

Dans le cas de trois lignes, la course a été supprimée, la fréquentation étant inférieure à 5 usagers (303 Collège St-Victrice / Lycée Flaubert, 336 Collège Lycée la Providence, 363 Lycée du Cailly).

Sur les lignes scolaires Seine Austreberthe, des adaptations horaires sont entrées en service à la rentrée afin de correspondre aux nouveaux horaires des collèges :

- Pour le collège de Duclair :
 - o Le matin: 8h25 au lieu de 8h30
 - o Le mercredi midi : 12h35 au lieu de 12h15
- Pour le collège du Trait :
 - o Le matin: 7h55 au lieu de 8h00
 - o A 16h00 : 16h25 au lieu de 16h20

Ajustements divers sur les lignes TAE

- Suppression de l'arrêt Lycée Buisson, permettant un gain de temps de parcours sur la ligne G. Le report se fait sur l'arrêt « La Poste », anciennement « Le Coq »,



- Modification de parcours sur la ligne 103 du fait d'une nouvelle sectorisation du quartier du Puchot affecté au collège Rousseau et non plus collège Mandela. Le quartier Parc Saint Cyr quant à lui n'est plus affecté depuis plusieurs années au collège Cousteau mais à Mandela,

- Suppression de la dernière course de 19h58 départ Liéroult en période mauve et bleue sur la ligne C pour cause de fréquentation nulle,
- Ligne 100 : suppression de l'arrêt Pôle Multimodal qui cumulait en moyenne quatre validations par jour.

Nouveaux tarifs du réseau Astuce en septembre 2023

Après cinq années consécutives de gel des tarifs du réseau Astuce, la Métropole Rouen Normandie a voté en juin 2023 l'augmentation des tarifs du réseau Astuce, en deçà de l'inflation et sans rattrapage du gel entre 2018 et 2023. Cette augmentation intervient dans un contexte de plafonnement du versement mobilité par l'Etat, ressource principale dont dispose la Métropole pour financer les transports, et en parallèle d'une hausse historique de l'offre de transports de +10% en septembre 2022, sans hausse tarifaire.

Par ailleurs, depuis 2022, l'inflation qui touche l'ensemble de l'économie française se répercute sur le secteur des transports. Les coûts d'exploitation du réseau ont ainsi augmenté l'an passé de plus de 8,5 % par rapport à 2021 (hors effet lié à la recomposition). Depuis 2018, l'écart cumulé de la non-répercussion de l'inflation représente une perte de 10 %. A cela il faut ajouter les prévisions d'inflation réalisées par la Banque de France en mars 2023 de 5,4 % pour 2023, puis de 2,4 % pour 2024 et de 1,9 % pour 2025.

Dans ce contexte économique et budgétaire difficile, pour conserver les moyens permettant de poursuivre le développement du réseau de transports en commun intégrant notamment l'évolution de l'offre de + 10 % à la rentrée 2022, et couvrir l'augmentation prévisionnelle des coûts d'exploitation des services de transports, il est nécessaire d'envisager une augmentation des recettes au plus près des prévisions d'inflation. Ce lien avec l'inflation sera réexaminé et suivi pour les 3 ans à venir.

Pour la rentrée 2023, les nouveaux tarifs permettent une hausse nette globale des recettes de 4,3 % ; soit une progression attendue d'environ 1,150 million d'euros HT du montant total des recettes commerciales par année pleine d'exploitation (28 millions d'euros HT en 2022).

Principales évolutions :

- Les évolutions sont identiques en proportion pour la grille tarifaire Astuce (déplacement sur la totalité du territoire de la Métropole) et pour la grille tarifaire Astuce Elbeuf (déplacements à moindre coût sur le territoire de l'ex CAEBS),
- Tous les titres sont concernés sauf le titre « modérato 10 voyages »,
- Le ticket unité Astuce et le ticket unité Astuce Elbeuf augmentent tous deux de 10 centimes, les faisant passer à 1,80 et 1,50€,
- Les abonnements subissent une augmentation comprise entre +4,5 et +5,5%.

La Métropole poursuit ses opérations coup de pouce sur les transports

Mise au rebut du véhicule

La Métropole Rouen Normandie fait le choix de créer un abonnement annuel gratuit d'une durée d'un an, renouvelable une fois aux mêmes conditions, pour les habitants de la Métropole, les salariés travaillant dans le périmètre métropolitain ainsi que les étudiants appelés à s'y rendre régulièrement et souhaitant renoncer définitivement à un ancien véhicule. Inédite en France, cette incitation à la démotorisation est de nature à attirer de nouveaux usagers dans les transports en commun et à favoriser le report modal.

La gratuité le samedi

Afin d'inciter les habitants à favoriser les modes de déplacements doux, la Métropole Rouen Normandie a mis en place, depuis septembre 2020, la gratuité le samedi sur la totalité du réseau. Les résultats sont au rendez-vous ! Cette mesure, bénéfique pour un accès facilité aux commerces du centre-ville, a permis d'enregistrer une hausse de 5% des voyages sur les samedis de septembre à décembre 2022 en comparaison aux samedis de septembre 2019 à février 2020 (avant COVID et avant gratuité mise en œuvre en septembre 2020).

La gratuité en cas de pic de pollution

Les voyageurs peuvent voyager gratuitement et sans avoir à valider de titre de transport sur l'ensemble des lignes du réseau Astuce dès lors que l'alerte pollution est déclenchée par arrêté préfectoral et ce quel que soit le niveau de l'alerte.

La 'gratuité' des transports les soirs de match au stade Diochon

La Métropole Rouen Normandie améliore l'accès au Stade Robert-Diochon en renforçant la desserte du stade en transports et en les rendant 'gratuits' pour les spectateurs les soirs de match. Ces nouvelles mesures, votées au conseil métropolitain du 29 juin 2023, permettront également de limiter la pression sur le stationnement. La 'gratuité' concerne l'ensemble du réseau de transports sur une durée s'étalant de deux heures avant le début du match à deux heures après la fin de celui-ci. Le billet du match fait office de titre de transport.

Navette fluviale et navette bus gratuites les soirs de match à l'Île Lacroix

Face à l'afflux de spectateurs lors des matchs de hockey se déroulant à la patinoire de l'Île Lacroix, la Métropole Rouen Normandie a mis en place deux solutions permettant de fluidifier les accès et sorties de l'Île Lacroix :

- Une navette fluviale gratuite, effectuant des rotations toutes les 10 minutes une heure avant le match et après le match ;
- Des bus en renfort en fin de match, gratuits eux-aussi, pour sortir de l'Île.

Les tarifs Handistuce, simplifiés et revus à la baisse

La Métropole Rouen Normandie affirme une forte volonté d'égalité de traitement entre tous les habitants en revoyant dès cette rentrée de septembre la tarification à destination des personnes à mobilité réduite. Dans un contexte d'inflation, et pour toujours œuvrer à un accès égalitaire à des transports en commun efficaces et abordables pour toutes et tous, la collectivité propose désormais une tarification moins chère et plus simple. Cette mesure permet de passer d'un système horo-kilométrique très onéreux sur les taxis et minibus du service Handistuce, portant l'aller simple à 3,20€ en moyenne pour un court trajet, à une tarification uniforme à 1,80€ par voyage (voire moins en cas d'abonnement annuel), et ce quelle que soit la distance parcourue. Les personnes à mobilité réduite voyageront désormais au même tarif que les autres usagers, sans surcoût et avec des transports adaptés à leurs besoins.

Du matériel roulant toujours moins polluant

Pour aller encore plus loin, la Métropole Rouen Normandie investit dans de nouveaux véhicules à faible émission (bus électriques, hydrogène) qui représenteront, en 2025, au moins 50 % de la totalité des bus du réseau dont 100% du réseau TEOR.

Bus électriques

Le parc de bus du réseau Astuce de la Métropole Rouen Normandie dispose actuellement de 56 bus électriques en circulation sur le réseau. D'ici l'été 2024, 26 bus standards et 32 bus articulés viendront compléter ce parc électrique.

39 bus électriques rétrofités viendront compléter cette flotte au cours de l'année 2024, suivis de deux séries de 24 TEOR électriques en 2024 puis 2025. Au total, d'ici à 2025, ce sont 200 bus électriques qui circuleront sur toutes les lignes du réseau Astuce, soit 50% du parc.

La Métropole Rouen Normandie a été lauréate de l'appel à projets « Écosystème des véhicules lourds électriques » début janvier 2023. La Métropole Rouen Normandie a, via cet appel à projets, sollicité une aide financière pour l'acquisition de ces 76 bus articulés électriques sur ses lignes de bus à haut niveau de service. Il s'agit d'un renouvellement quasi complet du parc pour un investissement conséquent de près de 60 millions d'euros et une économie estimée de 6237T de CO2 par an.

Bus à hydrogène

Depuis le mois de juin 2023, la Métropole Rouen Normandie s'est dotée de 14 bus à hydrogène, dont 8 circulent actuellement sur la ligne F7 du réseau Astuce. Au fur et à mesure de la prise en main des bus à hydrogène par les conducteurs, de nouveaux véhicules seront progressivement réinjectés sur la ligne en remplacement des bus électriques.

Des infrastructures adaptées

Afin d'accompagner le déploiement des bus à hydrogène, un électrolyseur sera installé sur le dépôt bus des Deux Rivières à Rouen d'ici la fin de l'année 2024. Cette station de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, prouesse technique, permettra au parc de bus une autosuffisance en énergie par une production en cycle court, alimentée par une future centrale d'énergies renouvelables implantée sur le territoire métropolitain. La capacité de production estimée sera supérieure à 700 kg d'hydrogène par jour, soit une quantité capable d'assurer près de 10 000 km d'autonomie journalière.

Les services Filo'R et Flexo pour une mobilité uniforme sur le territoire

Filo'R et Flexo sont les deux dispositifs de transport à la demande de la Métropole Rouen Normandie. Ils permettent aux habitants des communes rurales et périurbaines du territoire de se déplacer au sein de leur zone d'habitation ou de se rapprocher des lignes régulières. Avec plus de 700 voyageurs par jour, 577 arrêts desservis, 26 véhicules accessibles PMR, ce système est essentiel à la mobilité périurbaine et vient en complément des lignes régulières du réseau Astuce.

Face à une hausse de la demande et à des changements de comportement des usagers, l'offre Filo'R et Flexo a évolué l'an dernier. Cette offre repensée a enregistré des résultats inédits. En 2022, 196 000 voyages ont été réalisés sur les lignes de transport à la demande soit 1 450 000km parcourus sur l'année. Cela représente une hausse de fréquentation record de +17% entre 2021 et 2022.

A l'issue d'une enquête menée auprès des habitants, une nouvelle refonte est entrée en service le 4 septembre 2023 sur la Zone 1, concernant les communes de Canteleu, Hautot-sur-Seine, Hénouville, Quevillon, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Pierre-de-Manneville et Val-de-la-Haye. Cette refonte, choisie par les habitants parmi plusieurs scénarios, instaure un transport à horaires réguliers sans réservation toutes les 30 minutes sur les heures de pointe le matin et le soir.



En détail, cette refonte met en place des courses régulières sans réservation (assimilable à une ligne classique), appelées « flexo ». L'itinéraire est le même que celui de la ligne 44 : départ de « E.Lacroix » à Saint-Pierre-de-Manneville, desserte de la boucle le long de la Seine, terminus au MIN, pour une correspondance T3.

Les horaires sont les suivants :

- Le matin : 3 courses intercalées avec les lignes régulière et scolaire, départ E. Lacroix
 - 6h30
 - 7h35
 - 8h35
- Le soir : 4 courses retour depuis le MIN (horaires précis restant à déterminer) :
 - 18h00
 - 18h30
 - 19h00
 - 19h30

L'offre complémentaire déployée représente un coût supplémentaire de 75 000€ annuels pour la collectivité.

Des parkings relais plus attractifs

Le parking-relai des Rouges Terres, à Bois-Guillaume, fait peau neuve. Situé sur la route de Neufchâtel, ce parking, comptant plus de 100 places, permet de rejoindre le centre-ville de Rouen en moins de 20 minutes grâce à la ligne F1. Grâce à des revêtements perméables sur la totalité de la surface du parking, il favorise l'infiltration des eaux de pluie plutôt que le rejet dans les réseaux. Les espaces verts ont aussi été retravaillés, avec la plantation prévue de 25 arbres, la mise en œuvre de places de parkings enherbées, ainsi qu'une haie composée d'essences locales. Visant à favoriser l'intermodalité, il offrira prochainement des services améliorés, avec notamment des panneaux indiquant les horaires des prochains passages, des bornes de recharge gratuites pour les usagers des transports, un abri vélo sécurisé, ou encore une vidéosurveillance.

Vélo : vers 5% de part modale à l'échelle de la Métropole

La Métropole Rouen Normandie travaille au développement du vélo sur le territoire, visant à atteindre les 5% de part modale à l'issue du mandat en 2026.

Il s'agit en effet d'un mode de déplacement ayant un impact positif à la fois sur la santé, l'environnement, et le pouvoir d'achat :

- Se déplacer à vélo permettrait d'économiser 650 kg de CO₂ par personne/an, soit l'équivalent d'un trajet quotidien de 14 kilomètres en voiture (Crit'Air 1).¹
- Il est moins coûteux que tous les autres modes de transport. Faire 10km chaque jour coûte 100€ par an à vélo, contre 2000 à 3000€ en voiture.²
- Il est bon pour la santé : selon l'OMS, 30 minutes de vélo par jour suffiraient à réduire de 30% les risques de développer une maladie (risques cardiovasculaires, diabète...)³

De la location courte durée à la location longue durée, en passant par le stationnement sécurisé et les infrastructures, la collectivité travaille au plus près des besoins des habitants pour proposer des modalités douces accessibles et confortables.

LOVÉLO Location longue durée : un succès au long cours

Afin d'accompagner les habitants du territoire mais également les microentreprises qui souhaitent découvrir et adopter le vélo, la Métropole Rouen Normandie a mis en place en septembre 2021 le service LOVÉLO location longue durée.

A l'été 2023, le service totalisait :

- 3 850 usagers ayant souscrit un contrat, dont 44% de contrats grand public, 23% de contrats étudiants, 22% de contrats de personnes à faibles revenus.
- 41 000 km parcourus.

Fort de l'installation d'une agence mobile à Elbeuf au printemps 2022 et d'une agence relais à Duclair en octobre 2022, le service LOVÉLO location longue durée touche 58 des 71 communes du territoire métropolitain.

¹ / ⁶ ADEME, Infographie Mobilité, <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-la-mobilite-ademe/>

³ Organisation mondiale de la Santé, https://www.who.int/dietphysicalactivity/factsheet_recommendations/fr/
15

La gamme de vélos s'étoffe

Le service a ouvert avec une gamme de 3 modèles de vélo : 2 modèles de vélo de ville à assistance électrique et 1 modèle de vélo pliant. Désormais, le service compte 3 modèles supplémentaires :

- Le vélo électrique rallongé : pratique pour les déplacements en famille, il se rapproche d'une pratique de vélo de ville.



- Le vélo électrique biporteur : avec sa caisse à l'avant, il offre de nombreuses possibilités dans les déplacements avec les enfants, pour faire ses courses ou transporter du matériel. Ce vélo à 2 roues dispose d'une bonne maniabilité.



- Le vélo électrique triporteur : il présente les mêmes avantages que le vélo biporteur, mais ses trois roues offrent une meilleure stabilité.

En mars, la Métropole a mis en place une offre spécifique pour les microentreprises afin qu'elles puissent tester en conditions réelles de réaliser tout ou partie de leur activité professionnelle en vélo.



Et à la rentrée ? LOVÉLO location longue durée proposera une nouvelle gamme de 4 vélos à assistance électrique pour les personnes à mobilité réduite composée de 2 vélos tricycles, 1 tricycle tandem et 1 tricycle avec une plateforme pour accueillir un fauteuil roulant. Côté tarification, là encore LOVÉLO location longue durée reste abordable pour promouvoir la pratique du vélo. Les trois premiers mois sont gratuits, puis la tarification est la même que pour les vélos cargos à assistance électrique.



Une aide pour l'achat de votre vélo

Grâce à LOVÉLO location longue durée, les habitants peuvent essayer le vélo dans leurs déplacements quotidiens, et adopter cette nouvelle pratique en passant le cap de l'achat d'un vélo dans les magasins spécialisés du territoire. Passer le cap de l'achat, c'est bénéficier d'une aide de la Métropole dès lors que vous justifiez d'une location à LOVÉLO location longue durée. Pour un vélo de ville électrique ou un vélo pliant, l'aide est de 300€ ou 500€, et pour les vélos cargos de 600€ ou 1000€. L'aide est calculée en fonction du revenu fiscal de référence par part.

Pour bénéficier de l'aide : <https://demarches.metropole-rouen-normandie.fr/>

Louer un Lovélo, c'est facile !

Pour louer un vélo :

1. Se connecter au site <https://www.reseau-astuce.fr>, menu Se déplacer > LOVÉLO pour compléter le formulaire de réservation et effectuer le paiement,

2. Une fois la réservation confirmée, sélectionner un point de retrait, à savoir l'agence d'Elbeuf située au 84 rue des Martyrs, la station située au 78 rue Jeanne d'Arc à Rouen ou l'agence relais de Duclair située au 102 rue Guy de Maupassant pour signer le contrat de location et repartir avec un vélo.

Une tarification adaptée

La Métropole Rouen Normandie a mis en place une tarification abordable pour tous avec un tarif d'abonnement mensuel de départ intégrant l'assurance. Ce tarif comprend la location du vélo, l'antivol, et la révision obligatoire à mi-parcours pour toutes les locations supérieures à 6 mois. Quatre tarifs sont disponibles pour le grand public, les étudiants, les personnes justifiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 700€ et les salariés des entreprises ayant mis en place un plan de mobilité.

LOVÉLO Stationnement : le déploiement se poursuit

Déployé entre juillet et décembre 2022, ce nouveau service a pour objet de proposer un stationnement sécurisé pour tous les vélos sur les 71 communes de la Métropole.

Déjà un large panel de parkings sécurisés !

Déjà quatre parkings souterrains (A Rouen : Vieux-Marché, Opéra, Hôtel de Ville et à Elbeuf : Franklin), un parking aérien (Mont-Riboudet), et six parcs vélos reconnaissables à leur habillage en bois, sont installés, pour un total actuel de 235 places. D'ici la fin de l'année 2023, de nouveaux parkings vélos seront déployés sur l'île Lacroix, dans le quartier Saint Marc, et au niveau du parking relais Rouges Terres... Ce sont près de 300 places sécurisées qui seront disponibles pour les cyclistes !



Beaux-Arts, Rouen



Parking Franklin Marché, Elbeuf

En octobre... un parking à vélos automatisé !

D'ici à la fin du mois d'octobre, une innovation française de parking hautement sécurisé, produit par le fournisseur la Ruche à Vélos, sera mis en service. Ce parking doté de 64 places sera entièrement automatisé. Il sera installé à proximité de l'avenue Jean Jaurès à Petit-Quevilly.

Stationnement à la demande : un parc vélos près de chez vous, c'est possible !

Si vous ne trouvez pas l'emplacement qui vous convient, faites-le nous savoir. Vous ne disposez pas de solution sécurisée pour stationner votre vélo à votre domicile ou à votre entreprise (qui compte moins de 20 salariés) ? Vous êtes éligible au dispositif de stationnement à la demande. Déposez une demande depuis l'application mobile Lovélo ou sur <https://portail.larucheavelos.fr/rouen/demande-place-velo>. A partir de 2 demandes dans un rayon de 300m, votre dossier sera instruit dans un délai de 3 à 6 mois.

Depuis la création de ce dispositif, la Métropole a enregistré plus de 250 demandes, et déployé 8 abris de 6 places au cours du 1^{er} semestre 2023. D'ici la fin de l'année 6 nouveaux abris devraient être déployés avec des box individualisés, notamment pour les vélos cargos !

Lovélo stationnement vélos : modalités et tarifs

Pour bénéficier du service Lovélo stationnement vélos, les usagers peuvent soit s'abonner à l'année ou au mois, soit réserver et payer un ticket horaire pour une journée ou une demi-journée. Chaque abonnement ou ticket horaire permet d'accéder à une ou deux places dédiées dans un parking selon les tarifs suivants :

Prix par personne	Tarif plein en TTC
ABONNEMENT ANNUEL	
Abonnement annuel 1 place de stationnement vélo dans 1 parc vélo	40 €
Abonnement annuel 2 places de stationnement vélo dans 2 parcs vélo	70€
ABONNEMENT MENSUEL	
Abonnement mensuel 1 place de stationnement vélo dans 1 parc vélo	4 €
Abonnement mensuel 2 places de stationnement vélo dans 2 parcs vélo	7 €
TICKET HORAIRE	
Ticket horaire « journée »	1 €
Ticket horaire « demi-journée »	0,50 €
CARTE D'ACCÈS LOVELO	
Carte d'accès LOVELO stationnement	6 €



L'application Lovélo : simplicité et accessibilité !

Toutes les démarches relatives au stationnement vélo sont accessibles sur l'application LOVÉLO stationnement, disponible sur Apple App Store et sur le Google Play Store ou sur : <https://portail.larucheavelos.fr/rouen>.

LOVÉLO libre-service : bientôt de nouvelles communes !

Depuis le 17 juillet dernier, les habitants de Rouen et des alentours peuvent d'ores et déjà profiter du nouveau service de vélos en libre-service, LOVÉLO, qui remplace Cy'Clic. Avec plus d'une soixantaine de stations, des vélos plus performants et un système plus intuitif, LOVÉLO libre-service est déjà un petit succès qui facilite les trajets du quotidien, qu'il s'agisse d'aller travailler ou de se déplacer pour des loisirs. En un peu plus d'un mois, le service Lovélo VLS comptabilise déjà plus de 11 500 trajets réalisés, 336 abonnements annuels souscrits, 88 abonnements 7 jours et 2 816 pass 1 jour. Plus de 87% des trajets réalisés font moins de 3 km et 46% font moins de 2 km.



Avec ses vélos mécaniques équipés de cadenas connectés, LOVÉLO libre-service permet de louer son vélo en quelques clics, directement depuis l'application LOVÉLO dédiée. Ces nouveaux vélos de ville sont dotés d'un panier en acier équipé d'un panneau solaire, permettant de recharger la technologie embarquée dans le vélo, et notamment dans le cadenas connecté. Avec une taille de 26 pouces, les vélos possèdent 7 vitesses, des freins rollerbrake et une selle réglable.

Un service plus grand pour la rentrée !

A partir de la mi-septembre, LOVÉLO libre-service s'étend aux communes de Petit-Quevilly et de Sotteville-lès-Rouen dans la petite couronne de la Métropole rouennaise. Ce sont ainsi plus de 25 nouvelles stations qui verront le jour dans les deux communes dans un premier temps. A l'horizon 2024, le service LOVÉLO libre-service s'étendra sur 4 nouvelles communes (Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Amfreville-la-Mi-Voie et Le Grand-Quevilly), et comptera plus de 700 vélos.

Comment ça fonctionne ?

- 1- Je télécharge l'application LOVÉLO libre-service et crée un compte
- 2- Je choisis ma formule « Pass » de 1an, 7 jours ou 1 jour.
- 2- Je recherche la station LOVÉLO libre-service et trouve un vélo disponible (vérifier que la fonction géolocalisation du smartphone est bien active).
- 3- Je déverrouille le vélo en scannant le QR-code présent sur le cadenas connecté. Je renseigne ma destination et profite du GPS.
- 4- Je termine mon trajet sur une station LOVÉLO libre-service (arceaux de couleur framboisine). Je déroule l'antivol autour de l'arceau et insère la boucle de l'antivol dans le cadenas, puis je verrouille manuellement la menotte du cadenas. Un bip sonore confirme la clôture du trajet !

De nouvelles infrastructures au service des usagers

La Métropole Rouen Normandie travaille à la création d'un réseau cyclable de 165 km, composé d'une part du Réseau Express Vélo, avec 12 itinéraires là où les besoins sont les plus forts, notamment pour les trajets domicile-travail et domicile-études, pour un total de 75km d'ici à 2026, et le Réseau Interconnecté Vélo d'autre part, d'une cinquantaine de kilomètres, conçu pour assurer les liaisons avec les centralités et équipements d'intérêt.

Réseau Express Vélo

Engagé en 2022, le déploiement du Réseau Express sur le territoire métropolitain se poursuit en 2023 avec la réalisation de 10 kilomètres supplémentaires s'ajoutant aux 40 kilomètres existants.

Deux projets d'envergure ont été mis en service à l'été 2023 :

- **La piste cyclable du boulevard de l'Europe** : d'une longueur de 2100 mètres, elle permet de relier le pont de l'Europe et l'avenue Jean Rondeaux et représente le dernier maillon d'un itinéraire constituant une ceinture périphérique autour du centre-ville de Rouen.
- **La voie verte entre Boos et Franqueville-Saint Pierre** : d'une longueur de 2120 mètres, elle permet de favoriser l'accès aux différents équipements situés à proximité de la RD 6014 et de sécuriser les échanges entre les deux communes situées à l'extrémité Est

de la Métropole. Elle sera particulièrement utile aux scolaires pour rejoindre le lycée Galilée à Franqueville-Saint-Pierre à vélo en toute sécurité et la future piscine.

Deux autres projets sont en cours de réalisation :

- **La piste cyclable du Mont-Riboudet** : d'une longueur de 1700 mètres, elle permettra de relier le boulevard des Belges et le Pôle d'Echanges Multimodal ainsi que le Palais des sports et desservira notamment le pôle universitaire Pasteur.
- **La piste cyclable reliant le centre-ville de Maromme à la Gare SNCF** : d'une longueur de 650 mètres, cette piste cyclable qui s'inscrit également dans la deuxième phase du projet de requalification du centre-ville de Maromme, viendra se connecter sur des aménagements cyclables existants, jusqu'à Bihorel.

Réseau Interconnecté Vélo

Le Réseau Interconnecté Vélo a pour objectif de proposer des aménagements vélo sécurisés complémentaires au Réseau Express Vélo, en proposant notamment des liaisons de proximité.

Les travaux pour la réalisation des premiers projets ont été débutés dès 2022. Plusieurs aménagements ont été récemment mis en service :

- Les aménagements de **l'avenue du Mont aux Malades, entre Rouen et Mont-Saint-Aignan** : d'une longueur de 1200m, ils améliorent notamment la liaison entre le centre-ville de Rouen et le pôle universitaire de Mont-Saint-Aignan ;
- **Rue de l'église, Isneauville** : sécurisation du parcours des cyclistes entre le centre-ville d'Isneauville et la route de Neufchâtel, qui appartient au Réseau Express Vélo ;
- **Av. Franklin Roosevelt, Grand-Quevilly** : sur la section entre la SUD3 et la rue Sadi Carnot (350m), l'aménagement permet désormais aux cyclistes d'être protégés notamment des poids-lourds. L'aménagement facilite l'accès des vélos aux entreprises de la zone d'activités Grand Launay, favorisant les déplacements à vélo pour les salariés du secteur.

Cette année, ce sont plus de 6 kilomètres d'aménagements qui devraient être mis en service.

Les travaux pour la réalisation de plusieurs projets démarreront dans les mois à venir, dont notamment:

- Une piste cyclable d'une longueur de 1200 mètres, qui sera réalisée entre **la place des Bruyères et la rue Dufay** sur les communes de Sotteville-lès-Rouen, Le Petit-Quevilly et Rouen. Cet aménagement s'inscrit dans le cadre d'une requalification plus globale de cet axe et de la Place du Jardin des Plantes dont l'objectif est de redistribuer l'espace au profit des modes doux de déplacement et des espaces verts.
- L'accès à la zone commerciale du Bois Cany sera amélioré grâce à l'aménagement de pistes cyclables sur la **rue Paul Lambard, Petit-Quevilly**, et sur la **rue Antoine de Lavoisier, Grand-Quevilly**.

Covoiturage : la Métropole championne de France

Avec plus de 44 656 trajets toutes plateformes confondus réalisés en juillet 2023⁴, la Métropole Rouen Normandie est encore une fois le premier territoire de France en matière de covoiturage après l'Île de France, devant la Métropole de Montpellier et la Métropole de Nantes.

Soulageant à la fois le climat et le porte-monnaie des usagers, le covoiturage est l'une des solutions privilégiées par la Métropole Rouen Normandie dans ses investissements. Un exemple d'impact de cette pratique : près de 20 000 pleins de carburant ont été évités le mois dernier en France grâce au covoiturage⁵.

Klaxit : 39000 covoitureurs actifs en juillet 2023, contre 11000 l'an dernier

Face au constat qu'une majorité des trajets domicile-travail reliaient des pôles pré-identifiés entre eux, la Métropole Rouen Normandie a décidé dès 2020 de mettre en place un service de covoiturage dédié par l'intermédiaire de la plateforme Klaxit. Le service continue son envolée, avec 53 000 inscrits en juillet 2023 contre 18 000 en juillet 2022, et près de 39 000 covoitureurs actifs, soit plus de trois fois plus qu'en juillet 2022.

Le 6 février dernier, la Métropole Rouen Normandie votait des mesures de régulation permettant de garantir du bon usage du dispositif :

- Gratuité pour les passagers sur les trajets inférieurs à 30km, payant au-delà ;
- Rémunération des conducteurs à 1,50 € / 3 € au lieu de 2 € / 4 € auparavant ;
- Rémunération du conducteur par les passagers pour tous les trajets le long des lignes TEOR ou Métro (origine et destination dans une zone de 400 mètres de part et d'autre des lignes transports en commun armature) en lieu et place de la rémunération par la Métropole.

En avril, la collectivité mettait également en place le plafonnement de la rémunération à 150€/mois/conducteur.

Ces mesures de régulation fonctionnent ! Depuis leur mise en place, les trajets de plus de 30km ne représentent plus que 6% du volume total (contre 28% avant la mise en œuvre, au 27 février). Le kilométrage moyen par trajet est passé de 26 à 18km avec un volume de trajets mensuels divisé par deux, avec pour autant toujours plus de bénéficiaires du dispositif.

⁴ Baromètre Klaxit, août 2023

Covoit'ici

Covoit'ici est la seconde solution de covoiturage mise en place par la Métropole Rouen Normandie. En partenariat avec l'Aglo Seine-Eure et avec la Communauté de Communes Caux Austreberthe, les arrêts Covoit'ici de Val-de-Reuil, Barentin et Rouen permettent depuis 2022 à plus de 250 usagers de partager leur voyage sur des trajets fixes.



Le principe est simple : les inscriptions se font en ligne, sur une plateforme mettant en relation le conducteur et le passager. La rémunération des conducteurs est prise en charge par les collectivités locales, en fonction du nombre de passagers et dans la limite de deux trajets par jour.

Ligne Rouen → Val-de-Reuil

Ouverte entre mars et avril 2022, la première ligne du dispositif totalise aujourd'hui 2 514 inscrits dont 266 actifs, et 3 243 trajets covoiturés ont été réalisés depuis plus d'un an.

En septembre 2023, il est prévu de déplacer l'arrêt Orléans à Rouen, perturbé en raison des travaux de l'éco-quartier Flaubert. Afin d'apporter confort et sécurité aux usagers, l'arrêt sera installé sur la droite du bâtiment principal, présentant les avantages suivants :

- Être plus visible par les automobilistes car plus éloigné du carrefour (Bd Jean de Béthencourt / Quai Cavelier de la Salle et Av Jean Rondeaux),
- Réaliser un marquage au sol car l'emplacement sera pérennisé, ce marquage permettant un meilleur respect de la place réservée aux covoitureurs,
- Être plus confortable pour les passagers en attendant en installant un assis-debout et s'il y a suffisamment de place, un auvent.

Ligne Barentin → Rouen

Ouverte entre octobre et novembre 2022, la seconde ligne Covoit'ici, reliant Barentin et Rouen, cumule 982 inscrits dont 104 actifs, et 112 trajets ont été réalisés en covoiturage.

En septembre 2023, il est prévu de déplacer l'arrêt Pasteur à Rouen, perturbé depuis le printemps par l'aménagement d'une piste cyclable sur le Mont-Riboudet, permettant les avantages suivants :

- Être plus visible par les automobilistes car il sera situé au plus près de la voirie, et pas au niveau de la contre allée comme actuellement.

- Bénéficier d'un marquage au sol car l'emplacement sera pérennisé, ce marquage permettant un meilleur respect de la place réservée aux covoitureurs,
- Être plus confortable pour les passagers en attente en installant un assis-debout,
- Intermodalité avec TEOR et la navette fluviale,
- Emplacement plus proche des générateurs de trafic et moins routier.

Zone à Faibles Emissions - Mobilité : la Métropole accompagne ses habitants

Mise en place le 3 janvier 2022 pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds, la ZFE-m a été étendue à tous les véhicules motorisés au 1er septembre 2022 pour une période pédagogique puis est entrée en vigueur le 28 février 2023. Ceux-ci doivent désormais présenter une vignette Crit'Air 0, 1, 2 ou 3 pour se rendre sur le périmètre de la ZFE-m. Ce périmètre a été défini sur 13 communes de la Métropole Rouen Normandie : Amfreville-la-Mi-Voie, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Le Grand-Quevilly, Le Mesnil-Esnard, Notre-Dame-de-Bondeville, Le Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Sotteville-lès-Rouen. Afin d'accompagner le déploiement de la ZFE-m tout en veillant à son impact sur le pouvoir d'achat, la Métropole Rouen Normandie, le Département et l'Etat proposent des aides et des primes à la conversion. La Métropole Rouen Normandie effectue également la transition de son territoire pour accueillir les mobilités électriques en déployant davantage de bornes de recharge.

Déjà 4,7 millions d'euros d'aides versées par la Métropole

Dans le cadre de la mise en place de la ZFE-m, la Métropole Rouen Normandie propose jusqu'à 4 000€ d'aides, avec un bonus de 25% pour les habitants des 13 communes concernées directement par la ZFE-m. Cette aide est l'une des plus élevées proposées en France. Sous conditions et en fonction du revenu fiscal de référence, l'aide Métropolitaine vise à aider les personnes concernées par la ZFE-m à acquérir un véhicule moins polluant, à moindre coût.

Le guichet d'aides relatives à la Zone à Faibles Emissions Mobilités a ouvert dès le mois de mars 2022. A date, le déploiement de cet accompagnement financier est un succès. Déjà 4,85 millions d'euros d'aides ont été versés, soit 12% de l'enveloppe de 40 millions d'euros allouée par la Métropole Rouen Normandie pour ce poste de dépenses.

Plus de 2000 dossiers de demandes d'aides ont été déposés par des particuliers, dont une grande majorité via les plateformes numériques de la Métropole Rouen Normandie. Le montant moyen de l'aide versée pour l'achat d'un véhicule particulier est de près de 3 300€. Les demandeurs d'aides étaient majoritairement résidents des communes de Rouen, Grand-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Une évolution des conditions d'accès

En octobre 2022, le règlement a été modifié pour supprimer le critère de normes CO2 pour les véhicules acquis. Précédemment, il fallait acquérir un véhicule de vignette Crit'Air verte, ou un véhicule de vignette Crit'Air 1 et répondant à certaines normes d'émissions de CO2 ; Désormais, il faut que le véhicule ait une date de première immatriculation postérieure au 1er janvier 2011.

Le 6 février dernier, pour aligner les seuils d'éligibilité sur ceux du dispositif national, modifié le 1er janvier 2023 : les seuils de la Métropole concernant les conditions de revenu par part fiscale ont été portés à 6 358 €, 14 089 € et 21 000 €, anciennement 6 300€, 13 489€ et 20 000€.

Les aides proposées par d'autres puissances publiques sont cumulables, dans la limite de 80% du coût total du véhicule acquis ou de la modification opérée.

MOBI recharge Rouen Normandie : le réseau de recharge gagne du terrain



Comptant aujourd'hui 105 bornes et 210 points de recharge potentiels répartis sur 53 communes, la Métropole Rouen Normandie vise au triplement des bornes à l'horizon 2026 par rapport à l'état au début du mandat, ainsi que l'équipement de toutes les communes d'au moins une borne. Le territoire sera donc équipé de près de 400 points de recharge. Dans un souci d'équité de la répartition territoriale des bornes de recharge, la Métropole a opté pour une implantation proportionnelle au nombre d'habitants, soit 1 point de charge pour 1 500 habitants. Concernant les communes comptant moins de 1500 habitants, à minima 1 borne avec 2 points de charge sera installée. L'objectif : ne pas créer de « zones blanches » et garantir à tous l'accès à des emplacements de charge.

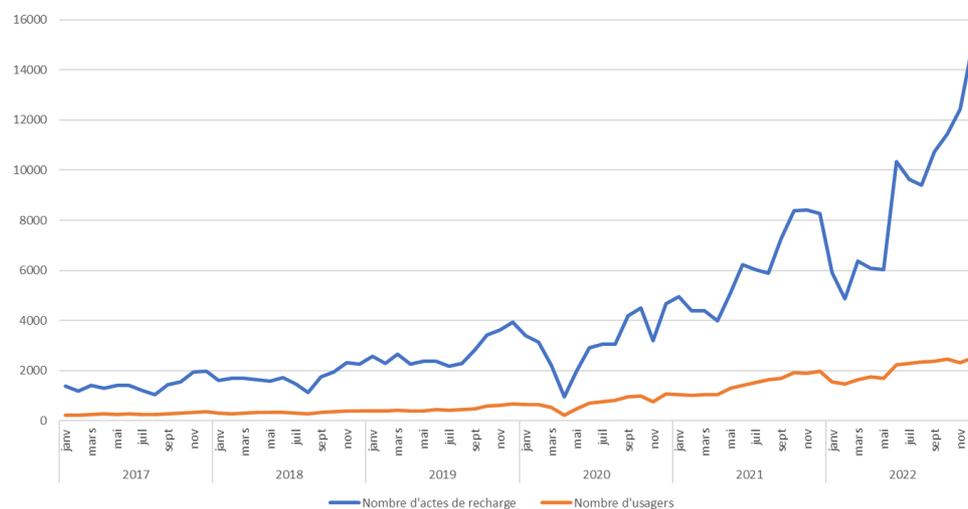
La Métropole Rouen Normandie a adopté un Plan de Déploiement des Infrastructures de Recharge en 2021. Il vise à la création de bornes ou de stations de recharge ouvertes au public, dont une proportion sera accessible aux PMR. Ses objectifs sont :

- Une couverture de recharge sur les 71 communes de la Métropole d'ici la fin de l'année 2024, soit au moins 1 borne par commune,
- Près de 200 bornes de recharge ouvertes au public d'une puissance maximale de 36 kW en courant alternatif (AC), soit près de 400 points de recharge,

- 15 bornes de recharge ouvertes aux usagers du réseau Astuce dans les parkings P+R dotés d'une barrière d'accès d'une puissance maximale de 11 kW en courant alternatif (AC),
- 10 stations de recharge rapide ouvertes au public d'une puissance maximale de 90 kW.

D'ici la fin de l'année, la Métropole commandera une trentaine de bornes pour finaliser le programme d'investissement. En 2024, la Métropole ambitionne de couvrir 100% du territoire en bornes de recharge.

Evolution des usages sur le réseau MOBI recharge Rouen Normandie



Avec la tarification, le réseau MOBI recharge Rouen Normandie a retrouvé des plages de recharge ! En 2022, en raison de la gratuité, les usagers stationnaient en moyenne près de 9h sur une borne, limitant ainsi le taux de rotation de recharge et saturant le réseau inutilement. Grâce à la tarification, le réseau a retrouvé des espaces de recharge : la durée de recharge moyenne est de 3h30. Depuis le début de l'année plus de 17 000 recharges ont été réalisées sur le réseau MOBI recharge Rouen Normandie, soit 669 tonnes de CO₂ évitées.

CONTACT PRESSE

Justine Hunault-Dequatremare

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61